



Groupe de l'Alliance progressiste des Socialistes
& Démocrates au Parlement Européen

Parlement Européen
Rue Wiertz 60 B-1047 Bruxelles
T +32 2 284 33 71
F +32 2 284 94 44
www.socialistsanddemocrats.eu

Minerai du sang : L'Union européenne s'engage enfin vers une éthique commerciale!

Ce jeudi 16 mars 2017, le Parlement européen votera un nouveau règlement permettant d'exclure du marché de l'Union européenne les minerais dits « de conflits » ou de « sang ».

Les minerais de sang, le tungstène, l'étain, le tantale et l'or (appelés les 3TG's) sont utilisés dans la production d'objets du quotidien comme les téléphones portables, les ordinateurs, les réfrigérateurs et les ampoules. Ils sont principalement importés d'Afrique, notamment de la République démocratique du Congo. Dans ces régions, ces mines font l'objet de toutes les convoitises des groupes armés qui s'en disputent le contrôle afin de les exploiter et financer leurs guerres. Le travail minier est principalement effectué par des enfants travaillant comme des esclaves plus de 12 heures d'affilées. Face à la pression du lobby des entreprises et des conservateurs du Parlement, ce nouveau règlement représente une étape cruciale et une belle victoire dans la manière d'envisager le commerce européen. D'une approche volontariste l'on passe à une régulation contraignante pour les entreprises importatrices des minerais du sang.

En effet, celles-ci ont l'obligation de s'assurer et garantir qu'il n'y ait pas de lien entre leur chaîne d'approvisionnement et les conflits armés. Pour les entreprises en fin de chaîne, des mesures volontaires seront mise en place. Néanmoins, sans preuve de bonne volonté et au bout de deux ans, elles seront soumises aux mêmes règles contraignantes que les autres.

Pour Maria Arena : « Cette régulation est aujourd'hui d'autant plus importante que l'administration Trump s'apprête à mettre fin à la loi Dodd Frank, qui avait servi d'inspiration en Europe. Nous devons montrer l'exemple faire en sorte que ce règlement fonctionne, montrer que le commerce ne doit pas se faire au détriment des droits humains. »

Le seul règlement ne suffira pas, à lui seul, pour changer la situation sur le terrain, des mesures d'accompagnement sont nécessaires, notamment pour: renforcer la gouvernance dans le secteur minier artisanal (combattre la fraude, aider à la formalisation du secteur, attention spécial au secteur de l'or); renforcement des capacités des acteurs locaux; renforcement du dialogue politique avec une dimension régionale.

« A l'heure où la politique commerciale fait l'objet de vives critiques de nos citoyens quant à son incapacité à répondre aux défis de notre temps, cette régulation doit marquer un tournant. L'Europe doit mettre l'éthique et la responsabilité devant le profit ! Ce règlement doit constituer la première pierre d'une nouvelle politique commerciale où l'éthique devient une condition sine qua non pour nos entreprises, et ce dans tous les secteurs d'activité. C'est dans ce sens que je poursuivrai mon travail dans le cadre de mon rapport sur les chaînes de valeur mondiales. » conclut la Députée.